TERMES DE REFERENCE

PROJET PLAN NATIONAL D'ADAPTATION (PNA) FINANCÉ PAR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Pays d'exécution : Haïti

Zones d'exécution : Tout le territoire national (lié aux programmes 1e, 2e et 3e cycles universitaires)

Appel à propositions pour le recrutement d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur en support aux activités de recherche en adaptation aux changements climatiques en Haïti

1.1. Mise en contexte

Le projet Plan National d'Adaptation (PNA) est un projet du Gouvernement haïtien financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et mis en œuvre par les Ministères de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et de l'Environnement (MDE) avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le PNA veut contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) validée en 2017 et aussi sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) 2006, révisé de 2017 et d'autres initiatives connexes.

Le Plan National d'Adaptation (PNA) s'aligne sur les priorités globales d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) du pays. Il donnera les orientations sur les mesures de gouvernance à mettre en œuvre en se basant sur des modèles économiques susceptibles d'appuyer ce développement national. Ce programme évolutif vise particulièrement la cohérence entre les mesures d'adaptation et la planification du développement au niveau national et territorial.

Le processus doit être endossé non seulement par les différentes instances et autorités de l'exécutif haïtien mais aussi par le pouvoir législatif, le secteur privé, la société civile, les universités, ceci avec une portée nationale et un ancrage territorial. Le projet s'articule autour de trois composantes :

Composante 1 : Renforcement du mécanisme de coordination de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation multisectorielle à différents niveaux ;

Composante 2 : Renforcement de la base de données probantes pour la planification de l'adaptation ; compilation du PNA et intégration des priorités d'adaptation dans le SNAT, le PSDH et le PNGRD ;

Composante 3 : Etablissement d'un cadre de financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques (CC) à moyen et à long terme.

Dans la lignée de la composante 2 du projet, il est prévu de développer une collaboration avec les universités et les établissements d'enseignement supérieur haïtiens afin d'appuyer certaines activités de recherche ou innovations en adaptation aux changements climatiques en Haïti. Cette coopération misera sur l'implication et l'expérience des universités, l'engagement des étudiants inscrits régulièrement dans les programmes de 1er ou 2e et 3e cycle d'études et le respect du support financier du projet. Ce présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de cette composante et est constitué de **6** thématiques qui en constituent des lots :

1- **Modélisation des tendances climatiques (Lot 1) ;**
2- **Agriculture et Agroforesterie (Lot 2) ;**
3- **Ressources en Eau de surface et souterraine (Lot 3)**
4- **Zones côtières (Lot 4);**
5- **Gestion des Bassins versants (Lot 5) ;**
6- **Résilience aux changements climatiques et Gestion des Risques et des Désastres (Lot 6).**

1.2 Objectifs global et spécifiques

L'objectif de cet appel d'offre est d'apporter une assistance aux universités et établissements d'enseignement supérieur dans le renforcement de leurs capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques, afin qu'elles soient parties prenantes des initiatives d'adaptation dans le pays. Autrement dit, cet accompagnement devra permettre au projet de contribuer au rehaussement des capacités nationales à l'aide d'une série de projets de recherche en lien aux différents programmes des institutions qui seront retenues.

De manière spécifique, cet appel d'offre cherche à sélectionner des projets (propositions techniques et financières) en lien avec au moins l'une (1) et au plus à trois (3) des thématiques (lot) évoquées ci-dessus. Les propositions doivent être associées à au moins un programme de licence, de maîtrise ou de doctorat ou en collaboration avec un centre de recherche partenaire au niveau national ou international.

2. Responsabilités

La mission des universités et/ou établissements d'enseignement supérieur s'effectuera sous l'autorité du Chef de Projet PNA du PNUD et sous la supervision directe du Chef de l'Unité Résilience. Les partenaires (MDE, MPCE) du Projet seront directement impliqués dans les orientations de la mission et la validation des livrables. Donc, les universités devraient entretenir de bonnes relations avec les partenaires clés du projet.

3. Principales activités

Les principales activités de la mission sont déclinées ainsi :

1. **Réaliser** des projets de recherche à caractère régional[1] sur l'une des thématiques ci-dessus ;
2. **Discuter** avec les partenaires clés du Projet PNA des grandes orientations de la mission pour s'assurer de la prise en compte de leurs attentes et convenir de l'approche à adopter et des modalités d'organisation lors de la réunion de démarrage de la mission ;
3. **Démontrer** de manière claire et précise comment les projets vont contribuer à l'adaptation aux changements climatiques ;
4. **Soumettre** les travaux de recherche réalisés au niveau local et national et au moins un draft d'article ou un article publié.

4. Livrables attendus

Dans le cadre de sa mission, l'université ou l'établissement d'enseignement supérieur soumettra les livrables suivants à la coordination du projet selon le calendrier ci-après. Le projet doit durer au moins 6 mois et au plus 12 mois selon l'ampleur du projet.

No	Livrables	Échéanciers	Échéanciers et % paiement de livraison des livrables
1	Un rapport de démarrage comprenant une note méthodologique (approche ou stratégie de réalisation de la mission) 5 jours après la signature de contrat avec université ou l'établissement d'enseignement supérieur	5 jours ouvrables	20% après la signature du contrat
2	, Soumission d'un plan de travail détaillé et actualisé, environ 15 jours après la signature du contrat ;	20 jours ouvrables	30% après l'adoption du rapport de démarrage
3	Un rapport intermédiaire sur le déroulement du projet (mission de terrain, état d'avancement de la collecte de données, outils et logiciel utilisés, défis et mesures prises, …) ;	40 jours ouvrables	30% après acceptation du document et prise en compte des commentaires
4	Un rapport final validé incluant les recommandations des acteurs concernés incluant de draft d'article pour publication	60 jours ouvrables	20% après la soumission et validation du livrable
	Total	115 jours ouvrables	

[1] Plusieurs régions ont été sélectionnées dans le cadre de l'exercice de révision du PANA en 2016-2017 sur la base du modèle APRIS (approche-programme régionale intersectorielle). Cette approche a été reprise par les partenaires lors de l'élaboration du projet PNA basé sur des leçons apprises du PANA 2006 révisé en 2017 et des activités connexes. Les départements sont regroupés en région et la repartie La répartition régionale définie par l'approche APRIS est la suivante :
a) Région I constituée des départements du Nord et du Nord-Est
b) Région II constituée des départements du Nord-Ouest et du Haut Artibonite
c) Région III constituée des départements du Centre et du Bas Artibonite
d) Région IV constituée des départements de l'Ouest et du Sud-Est
e) Région V constituée des départements des Nippes, du Sud et de la Grand 'Anse
f) Région VI constituée des régions insulaires : Iles de la Gonâve, Cayemites, La Tortue et d'Iles-à-Vache
g) Région VII constituée des départements de la zone frontalière Haïtiano-Dominicaine du Nord au Sud

5. Profil de l'université ou institution d'enseignement supérieur et du personnel affecté au Projet de recherches

5.1. Profil de l'université ou de l'institution d'enseignement supérieur

La mission sera conduite par une ou plusieurs université(s) et/ou institution(s) d'enseignement supérieur ayant en son/leur sein un Département ou Unité de recherches spécialisée en Géo-sciences, Changement Climatique, Agriculture, Génie civil et ou toute discipline connexe.

Chaque soumissionnaire doit :

- Avoir de l'expérience en développement et mise en œuvre de projet de recherche en synergie ou en coopération avec des institutions nationales et internationales ;
- Avoir une expérience documentée dans l'une des thématiques énumérées ci-dessus ;
- Avoir des compétences pédagogiques solides et l'expérience d'interagir avec des collectivités locales de manière participative/Concertation-Communication ;
- Avoir conduit au moins deux mandats similaires ;
- Expérience dans le traitement et l'analyse de données ;
- Solides compétences en animation de formation ;
- Avoir, une expérience de travail en Haïti sur la problématique des risques naturels, du changement climatique et de l'aménagement du territoire ;
- Avoir suffisamment de moyens techniques pour assurer cette étude et notamment la livraison des produits dans un délai cohérant avec les exigences du projet et le besoin des acteurs locaux à partir de la signature du contrat.

5.2. Profil du personnel clé

Les qualifications, compétences et expériences requises du personnel clé qui sera affecté au projet sont :

5.2.1. Directeur de projet

- Avoir une maîtrise ou doctorat dans les sciences de l'environnement, changement climatique, dans les thématiques soumissionnées (lots) et domaines équivalents ;
- Avoir de solide expérience en développement de compétences et en renforcement de capacités (enseignant/formateur) ;
- Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la/les thématique/s concerné/s ;
- Avoir au moins 3 expériences comme Directeur de projet de recherche dans la thématique considérée ;
- Avoir de bonnes connaissances en changement climatique ;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, de synthèse ;
- Posséder de solides compétences en communication et animation de formation (séminaires, ateliers, webinaires, etc.) ;
- Bonne connaissance du contexte institutionnel haïtien.

5.2.2. Chargé de qualité

- Avoir au moins une maîtrise dans les sciences de l'environnement, changement climatique, Géo-sciences et dans les thématiques soumissionnées (lots) et domaines équivalents ;
- Avoir plus de cinq (5) années d'expérience dans le domaine la ou les thématique-s choisie-s;
- Avoir de bonnes connaissances en changement climatique ;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction et de synthèse ;
- Avoir 3 expériences similaires en matière d'assurance qualité, de révision de documents, rapports ou publications techniques et scientifiques ;
- Bonne connaissance du contexte institutionnel haïtien.

5.2.3. Étudiants (memorants, stagiaires ou auxiliaire de recherche)

- Avoir au moins une Licence ou en phase de projet de fin d'étude (4-5 années) dans les domaines des sciences de l'environnement, changement climatique, agriculture, Agroforesterie et Forêt ; géologie, Ressource en eau, génie civil, ressources naturelles et des domaines équivalents pour les étudiants faisant partie de programmes de masters et de doctorat.
- Être en phase de mémoire pour les projets des universités impliquant des étudiants en licence dans les domaines des sciences de l'environnement, changement climatique, Géosciences et domaines équivalents ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience dans la/les thématique/s soumissionnée/s pour les étudiants en master et doctorat
- Avoir une expérience de travail sur le terrain ;
- Posséder de solides compétences dans la/les thématique/s soumissionnée/s ;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, de synthèse et de présentation de travaux.